



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E112370

VALABLE JUSQU'AU 25/01/2023

ÉDITÉ LE 15/12/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 505 101 758 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 38249600B 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 121330655

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 121330655

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/12/2021

Raison sociale : LES ARTISANS DU VEXIN

2 TER RUE GUTENBERG
95420 MAGNY EN VEXIN

Téléphone : 01 61 02 08 36

Fax : 01 34 67 39 44

Portable :

Site Internet : www.lesartisansduvexin.com

E-mail : lesartisansduvexin@sfr.fr

Responsabilité légale :
PERPETTE ERIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	05/07/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.